

## CHALLENGE NATIONAL DE RUGBY INTER-DITEP

## Quand les jeunes s'entraînent avec les pros

Les Ditep (Dispositifs instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques) accueillent des enfants ou des adolescents souffrant de difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe la socialisation et l'accès aux apprentissages. À quelques mois de la Coupe du monde de rugby, ces jeunes et leurs éducateurs se sont retrouvés sur la pelouse du stade Maurice David pour participer au 16<sup>e</sup> challenge national de rugby inter-Ditep. Ce tournoi a réuni 350 enfants et adolescents âgés de 8 à 14 ans venant de 48 établissements de toute la France. Un événement sportif et éducatif très important dans le secteur médico-social qui existe depuis de nombreuses années déjà.

## 48 Ditep venus de toute la France

C'est le Ditep de Serena (une association marseillaise qui accompagne depuis plus de 30 ans les enfants et les adolescents dans les champs du social, du médico-social et du sanitaire via ses 7 établissements et ses 230 salariés) qui a relevé le défi de cette organisation sous le parrainage de l'AIRe (Association des Ditep et de leurs réseaux), avec l'accompagnement de Rebonds, une association socio-sportive qui utilise le sport comme outil d'éducation et d'insertion sociale.

Provence Rugby, club de rugby professionnel qui évolue en Pro D2, et son école de rugby, a tenu à apporter son soutien pour organiser l'événement pour une journée qui a été une belle occasion de se retrouver ensemble autour des valeurs du sport et a même permis à des jeunes de s'entraîner avec les pros.

Les deux chevilles ouvrières de Serena, Serge Tchiftbachina et Antoni Geel, avaient des étoiles plein les yeux à l'issue de ces trois jours : "Cela fait 18 mois qu'on prépare ça ! Mais la récompense est si belle. L'objectif est atteint, et le plus important pour

ces jeunes, n'est pas de gagner un match mais d'être exemplaire dans leur comportement et de faire preuve d'entraide sur le terrain. C'est ça qui est jugé plus que la victoire."

Les 48 Ditep, venus de toute la France, sont arrivés dans l'après-midi de jeudi sur au camping Chantecler d'Aix. Le lendemain matin, elles ont pris la direction du stade Maurice David pour enfin fouler la pelouse. Après le traditionnel défilé des mascottes fabriquées pour l'occasion par chaque DITEP, les tournois U13 et U16 ont enfin pu démarrer. Pendant la pause du déjeuner, un match de démonstration a été organisé entre les éducateurs spécialisés, les bénévoles organisateurs et les arbitres. Les deux grandes finales, celle des moins de 13 et 16 ans, ont été jouées devant l'ensemble des

**“**  
L'objectif est atteint, et le plus important pour ces jeunes, n'est pas de gagner un match mais d'être exemplaire dans leur comportement et de faire preuve d'entraide sur le terrain.**”**

participants. Chaque joueur s'est vu récompensé par une médaille et les vainqueurs remettre un trophée ainsi que les gagnants du prix du fair-play. À noter aussi la victoire en U13 de la Tour du Béroï, fusion de la commune de Beroï (Ariège) et de la tour du Criou (Hautes Pyrénées), face à une fusion des communes de Jean de Cluzelles (Cantal) et de Guarrigues (Gard). En U16, c'est Trévoux (Ain) qui a remporté la victoire face à l'équipe issue de la fusion entre la Naridel (Tarn) et Rebgny (Jura). **J.-C.B.**



Le joueur Adrien Lapegue remet la récompense du meilleur joueur. /PH. J.-C.B.

## Aix-en-Provence

## Greffiers : "Nous ne sommes pas les Belphégor de la cour"

Hier, une soixantaine de fonctionnaires de l'ensemble des juridictions aixoises se sont rassemblés sur les marches de la cour d'appel d'Aix, greffiers en tête.

Ils "ont mal à leur robe", ne "sont pas les Belphégor de la cour". Bref, ils sont fatigués, épuisés, aussi bien mentalement que physiquement. Hier en France, les greffiers appelaient au rassemblement pour dénoncer la dégradation continue de leurs conditions de travail, qui conduit à un épuisement, un agacement et à la démotivation des agents entraînant une "souffrance au travail de plus en plus insupportable". Ils étaient une soixantaine de fonctionnaires de l'ensemble des juridictions aixoises rassemblés sur les marches de la cour d'appel d'Aix, greffiers en première ligne, accompagnés de magistrats ainsi que du bâtonnier Benoît Porteu de la Morandière, à la tête du barreau d'Aix.

Ils déplorent un certain "mépris de leur hiérarchie" et des salaires "loin d'être à la hauteur" de leur fonction et de leur niveau d'étude. Ils alertent également sur la faiblesse de l'enveloppe budgétaire consacrée au complément indemnitaire annuel (CIA), le manque de moyens, de personnel, de reconnaissance, le gel récurrent du point d'indice, entre autres. "On n'est pas suffisamment de fonctionnaires, les outils de travail sont totalement obsolètes. On connaît très mal la profession de greffiers alors que c'est le garant de la procédure ! Il assiste le magistrat, il prend les notes d'audience, signe les jugements, les met en forme... On a vraiment l'impression de ne pas être pris en considération", souligne Mireille Cremades, greffier fonctionnel au conseil des Prud'hommes, à l'initiative du mouvement aixois.

**"Les oubliés de la justice"**

Au tribunal pour enfants d'Aix, les fonctionnaires assurent avoir une surcharge d'activité due à un accroissement de l'assistance éducative. Ils ne "comptent pas les heures", sans être payés pour les heures supplémentaires. Le TPE d'Aix compte quatre cabinets avec environ 450 dossiers par cabinet. "Les trois quarts des greffiers ont Bac +4, Bac +5. On a tous fait des études de Droit. On est les ga-



Les greffiers dénoncent une dégradation continue de leurs conditions de travail. /PHOTOS B.M.

rants de la procédure. Un magistrat prend les décisions, le greffier garantit que tout est fait dans la légalité. Si on ne signe pas, rien ne sort. Personne n'est convoqué, personne n'est jugé sans nous. On se retrouve comme moi, greffier d'instruction, à plus de 130 dossiers et 60 détenus par cabinet. On remplace les collègues quand ils sont absents, on fait des permanences des lundis aux dimanches inclus. On est les parents pauvres, les oubliés de la justice. On a de grosses responsabilités. En cabinet d'instruction, c'est le greffier qui gère la détention. Si on ne fait pas attention, si on ne respecte pas les délais, il y a des personnes qui vont sortir alors qu'elles doivent rester en détention", expose Magali Di Giunioria, greffier d'instruction au tribunal judiciaire d'Aix.

À Aix, il manquerait 16 fonctionnaires sur la cour d'appel et 14 postes vacants au sein du tribunal judiciaire.

**Bettina MAITROT**



Ils alertent également sur leur salaire, beaucoup trop bas.

## TRIBUNAL CORRECTIONNEL

## Entre Marseille et l'Espagne, les "touristes" du cannabis

Dix hommes comparaissent depuis lundi dans le procès "de la Viste". La justice les soupçonne d'avoir importé de la drogue par la route.

Des tapas sur les Ramblas de Barcelone, des pauses "nature" à la Jonquera, des itinéraires loirs entre la France et l'Espagne. Si l'on en croit certains des prévenus du procès dit "de la Viste" qui s'est ouvert devant le tribunal correctionnel de Marseille ce lundi, les allers-retours entre la cité phocéenne et sa cousine catalane, entre 2019 et 2021, n'étaient rien de plus que du tourisme. Pour les enquêteurs, en revanche, ils étaient caractéristiques de convois routiers destinés à importer de la résine de

cannabis dans la deuxième ville de France.

Des "go slow" à vitesse raisonnable, par groupes de deux à trois voitures, leurs passagers abaissant les pare-soleil à toute heure pour éviter d'être identifiés par les caméras de vidéosurveillance et réglant leur péage en liquide. Ouverte à la faveur d'un renseignement adressé à la police, l'enquête a abouti à ce procès, au cours duquel dix prévenus seront jugés d'ici la fin de semaine. Ils sont soupçonnés d'avoir pris part à certains convois ou d'avoir loué les véhicules utilisés. Tous, globalement, nient l'existence d'un trafic de cannabis à travers la frontière franco-espagnole. De fait, malgré un dense faisceau d'indices récoltés au fil des écoutes

téléphoniques et des perquisitions, la police n'est pas parvenue à mettre la main sur l'une de ces fameuses cargaisons.

Parmi les premiers interrogés, en ce premier jour de procès, Ozcan, un jeune homme turc de 25 ans, a ainsi affirmé avoir fait le voyage vers l'Espagne "avec des filles" dans un but récréatif. "Et votre copine?", a tenté de le pousser dans ses retranchements la présidente, Amandine Sbragi. "J'étais jeune, je profitais", a élué le prévenu. Qui, questionné un peu après sur un arrêt en cours de route lors d'un de ces fameux "convois", alors que la douane était postée quelques kilomètres devant lui, s'est agacé : "Je me suis arrêté pour pisser, c'est un délit ? (...) Il n'y avait ni convoi ni marchandise !"

Deux de ses co-prévenus, reconnaissent pourtant que certains trajets n'étaient pas tout à fait désintéressés... Adam, 25 ans et détenu aux Baumettes, a admis avoir été missionné pour récupérer une cargaison de 400 kg de tabac à chicha à l'automne 2020. Antoine, 29 ans, qui pilotait la voiture ouvreuse, a confirmé ses dires.

À les entendre cependant, ils n'auraient pas touché la rémunération prévue, ni mené à bien la "mission" qui leur était confiée, avant de se faire interpellés. Quant au commanditaire, le tribunal ne le connaîtra pas. "Je ne peux pas le dire", a affirmé Adam. "Vous ne pouvez pas ou ne voulez pas?", a repris la présidente. "Je ne veux pas."

**Marguerite DÉGEZ**

**Inter GAZ** **REMPLEZ VOTRE CHAUDIÈRE**  
Bénéficiez de primes énergie  
Profitez pour en changer **DEVIS GRATUIT**

**LES NOUVELLES CHAUDIÈRES ARRIVENT...**  
De Dietrich - ELM Leblanc - Chaffoteaux - Saunier Duval



**FORMULE ENTRETIEN**  
à partir de **85€**





**04 42 21 90 32 | AIX-EN-PROVENCE | www.intergazfrance.com**

Dépannage 7j/7 - Entretien toutes marques